



Charleville-Mézières, siège de l'AVIAMA

Le siège de l'AVIAMA est situé en France, à Charleville-Mézières, désormais reconnue comme la Capitale mondiale de la marionnette. La ville accueille en effet, depuis 50 ans, le Festival International des Théâtres de Marionnette, un rendez-vous incontournable des marionnettistes, des programmateurs et des publics du monde entier, qui a réuni 150 000 spectateurs lors de sa dernière édition, en 2011.

Outre le Festival, la ville abrite, depuis 1981, l'Institut International de la Marionnette, lieu permanent de formation, de création et de recherche, ainsi que l'ESNAM (École Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette) qui, depuis sa création en 1987, a formé de nombreux étudiants venus des quatre coins du monde. Le siège de l'UNIMA (Union Internationale de la Marionnette) y est également installé depuis 1980.

La plateforme de l'AVIAMA

Depuis le début de l'année 2010, une plateforme de travail en ligne a été créée. Elle constitue un lieu d'échange et d'information ; un point central pour tous les membres actuels ou à venir de l'AVIAMA : <https://sites.google.com/site/aviama2011/>

Les premières villes participantes

Pays	Villes ou Gouvernement local
Belgique	Gand
Canada	Outremont - Montreal
Chine	Nanchong
Espagne	Lleida
Espagne	Ségovie
Espagne	Tolosa
France	Charleville-Mézières
France	Frouard
Japon	Iida
Mali	Région de Ségou
Pologne	Bialystok
République Tchèque	Liberec
République Tchèque	Pilsen
Russie	Ekaterinbourg
Russie	Saint-Pétersbourg

Pour plus d'informations :
contact.aviama@gmail.com
+ 33 (0) 3 24 32 42 07
 (GMT +1)

**Association Internationale
 des Villes Amies
 de la Marionnette**
AVIAMA
**International Association
 of the Puppet-Friendly Cities**

L'AVIAMA est une association qui réunit des villes et des gouvernements locaux du monde entier autour de la marionnette.

Initiée par Claudine LEDOUX, Maire de Charleville-Mézières, ville française où se déroule l'un des plus importants festivals au monde, cette association regroupe les villes convaincues de l'importance de la culture dans leur développement et de la nécessité de promouvoir les arts de la marionnette.

L'AVIAMA offre aux représentants politiques de ces villes de rejoindre un réseau de coopération.

Dix-neuf villes, issues de quatre continents, ont participé à la première assemblée générale de l'association organisée en septembre 2011, à Charleville-Mézières. Parmi elles, une douzaines de villes ont acté leur souhait d'adhérer.



Pourquoi l'AVIAMA ?

Le caractère universel des arts de la marionnette

La culture est un bien commun de l'humanité. Son rôle est fondamental, à la fois dans l'identité et la stabilité des sociétés, mais aussi pour l'épanouissement des hommes et le développement des territoires.

L'art de la marionnette est un art vivant qui s'appuie sur une longue histoire et un avenir prometteur. Présents dans presque toutes les cultures du monde, les arts de la marionnette permettent de parler un langage universel, accessible à tous, quelle que soit sa condition et son pays d'origine.

Les arts de la marionnette, facteur de développement



La vocation des membres de l'AVIAMA est de favoriser l'ancrage des arts de la marionnette afin qu'ils jouent pleinement leur rôle social et servent de vecteur au développement de leur territoire.

Car la marionnette, grâce à ses spécificités, peut apporter des réponses, que cela soit en terme d'image, de développement économique et touristique, de valorisation culturelle, de projet éducatif ou d'intégration

sociale. Son caractère international, ses composantes pluridisciplinaires, sa nature populaire, tout autant que très exigeante, peuvent fournir des solutions adaptées aux politiques publiques de développement local.

Le rôle des décideurs locaux

Le rôle des autorités locales et celui de leurs dirigeants politiques sont essentiels : leur soutien à la fois à la création, la diffusion, la formation et la préservation du patrimoine est indispensable aux arts de la marionnette. Ce soutien, direct ou indirect, aux artistes, aux associations, aux festivals et aux équipements constitue souvent une part importante de leur action dans le domaine culturel.

A quoi sert l'AVIAMA ?

Le nombre et la diversité des villes où sont pratiqués les arts de la marionnette représentent une source de richesse, un véritable potentiel d'opportunités pour les décideurs politiques à qui l'AVIAMA offre de multiplier les possibilités de rencontres et de projets communs.

L'AVIAMA a pour objectif de devenir un véritable espace d'échanges, de ressources et de réalisation de projets pour les autorités locales.

Espace d'échanges : entre les décideurs politiques, mais aussi entre eux et les professionnels de la culture, afin que tous les acteurs impliqués y débattent mais aussi y trouvent l'exemple d'initiatives et de réalisations dans le monde entier, y échangent des bonnes pratiques, se tiennent informés et informent de l'actualité de leur ville, et puissent in fine faire la promotion de leur territoire.

Espace de ressources : pour proposer un soutien concret aux autorités politiques dans la mise en œuvre de leur projet culturel et/ou de développement local : mises en relation, conseil en matière d'ingénierie culturelle et de coopération internationale, aide à la recherche de financements nationaux ou internationaux, formations etc.

Espace de projets : pour servir de cadre à la réalisation de projets de coopération culturelle bilatéraux ou multilatéraux associant l'AVIAMA et les villes membres entre elles.

Comment fonctionne l'AVIAMA ?

La gouvernance de l'association

L'AVIAMA est dotée de trois organes :

- une assemblée générale qui se réunit tous les ans, alternativement à Charleville-Mézières, à l'occasion du Festival mondial des théâtres de marionnettes et dans l'une des villes membres. La première assemblée générale a été organisée en 2011, à Charleville-Mézières, la seconde à Bialystok, en 2012, à l'occasion du Festival international des théâtres des écoles de marionnette.
- un conseil d'administration qui constitue l'organe d'impulsion et d'animation de l'association
- un bureau, dont le rôle est de mettre en œuvre les décisions du conseil d'administration et de représenter l'AVIAMA. Il est actuellement présidé par Mme Claudine Ledoux, Maire de Charleville-Mézières (France). Il est constitué en outre de maires ou dirigeants de gouvernements locaux issus de trois autres continents : M. Siaka Dembélé, Président de la Région de Ségou (Mali), Vice-président ; Mme Marie Cinq-Mars, Maire de l'arrondissement de Outremont-Montréal (Canada), Secrétaire ; M. Mitsuo Makino, Maire de Iida (Japon), trésorier.



Les ressources de l'AVIAMA

La cotisation annuelle des villes membres de l'AVIAMA a été calculée afin qu'elle ne soit pas un obstacle à leur adhésion. Elle est fixée en fonction du revenu national brut de chaque pays et du nombre d'habitants de chaque collectivité locale. En tout état de cause, le montant de la cotisation annuelle ne peut dépasser 1500 €.